

Réf: Dossier 327689

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL LUMIERE SANTE » en abrégé « CMLS »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI GROUPEMENT
4000D LOT D306 ILOT 42, Lot D306, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL LUMIERE
SANTE » en abrégé « CMLS »

Objet : Médecine générale création, Laboratoire
d'analyse médicale, Pharmacie, Prestations de services
divers. Et plus généralement, toutes opérations ou
services se rattachant directement ou indirectement à
l'objet social ou à tous autres objets connexes. Et pour la
réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la
vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de
toutes sommes auprès de tous établissements financiers
avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des
biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds
de commerce. La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée. Et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou
indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'
extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (10.0) Parts
Sociales de Dix Mille (100,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI GROUPEMENT
4000D LOT D306 ILOT 42, Lot D306, Ilot 42

Dirigeant(s) Mlle AKPA LOWEI EUPHRASIE CLAIRE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08148 du 15/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63083/GTCA/RC/2024 du 15/10/2024

